



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Formation des personnels soignants en EHPAD

Question écrite n° 5622

Texte de la question

M. Jean-Carles Grelier appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les difficultés rencontrées dans les établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD) marquées par un déficit de personnels lié au manque d'attractivité du secteur (des rémunérations et des faibles ratios de professionnels qualifiés, des conditions de travail difficiles expliquant un fort absentéisme, etc.). Certains centres de formation ne parviennent d'ailleurs plus à recruter suffisamment pour pourvoir aux besoins des établissements entraînant leur fermeture, comme celle de l'institut de formation des aides-soignants du lycée Funay et Hélène Boucher du Mans, annoncée pour le 31 août 2018. À ces problématiques vient s'ajouter l'obligation de validation d'un concours sur titre pour les personnels soignants diplômés donnant accès à la fonction publique territoriale dont relève certains établissements alors que ce n'est pas le cas pour la fonction publique hospitalière. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer la position du Gouvernement sur cette inégalité de traitement.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Carles Grelier](#)

Circonscription : Sarthe (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5622

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 février 2018](#), page 1343

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)